
Allocution de M. Grégory Doucet, Maire de Lyon
Inauguration de la Passerelle Pierre Truche – Palais de Justice

4 juillet 2024 – 17h00 – Passerelle entre le 2^e et le 5^e

(Seul le prononcé fait foi)

Salutations protocolaires

Merci pour votre présence et vos mots, pour Paul Bouchet et Pierre Truche. Pierre Truche est né à Lyon, il y a exercé la majeure partie de sa carrière, il y est mort. Il aimait profondément notre ville et l'a illuminée par son action. Mais il n'y avait jusqu'à ce jour pas de lieu dans notre cité, pour honorer sa mémoire et rendre hommage aux services immenses qu'il a rendus à notre collectivité. Aussi, c'est une joie et un honneur considérable, pour moi, d'être ici en tant que Maire de Lyon, pour inaugurer officiellement avec vous, la passerelle reliant le quai Saint-Antoine et la place Paul Duquaire ... à son nom.

Cette passerelle n'avait jusqu'à aujourd'hui qu'un nom d'usage. Pour les Lyonnaises, pour les Lyonnais, c'était simplement « **la passerelle du Palais de justice** ». Et pour cause... en venant de la presqu'île, elle y mène. Désormais, en l'empruntant, chacune, chacun pourra se dire que c'est Pierre Truche qui guide nos pas en direction de la justice... et soit... se souvenir, s'il sait déjà ; soit être tenté d'en apprendre un peu plus sur son destin riche de sens, s'il le connaît peu ou pas encore. Un destin qui convoque non pas seulement sa trajectoire individuelle, mais aussi notre histoire commune et la philosophie du droit – *du moins dans la période contemporaine*. Et l'émergence de la justice internationale, ça va de soi !

Car, Pierre Truche, par son goût du débat, la force de ses convictions, son calme, assurément, était un sage. « **Un lion** » même, selon le mot de Sorj Chalandon, journaliste et écrivain qui couvrit le procès Barbie pour le journal Libération.

A cette occasion, Pierre Truche impressionna la France entière et même par-delà les frontières. En plus de sa manière de faire exemplaire, pour Laurent Greilsamer, l'envoyé spécial du Monde, cela tenait à sa simplicité : « **Il abandonne le jargon aux jargonneux pour puiser à pleines brassées des mots simples, clairs, directs dans le dictionnaire. Pierre Truche, 57 ans, ne requiert pas, il parle. Et c'est toute une révolution !** ».

Qui plus est, Pierre Truche, s'efforce de proscrire toute invective, face au pire des bourreaux, comme face à des criminels de droit commun ou à de simples délinquants.

Dans un entretien accordé à Denis Salas pour l'Association d'Histoire de la Justice – *qu'il a lui-même plus tard présidé* – il s'en explique : « **On juge des hommes et non des bêtes. Au nom d'une loi qui peut être violente, mais il faut le faire sans violence.** ». Ainsi, non seulement Pierre Truche se voyait comme un homme de paix, mais avant tout, il était infiniment attaché aux droits de la défense et a toujours plaidé, dans sa manière de faire, pour une justice « moins violente ».

Cela revenait encore lorsqu'il évoquait la justice des mineurs. Aussi importante selon lui, que les grands procès.

Il défendait notamment l'ordonnance pour juger les enfants s'appuyant sur les principes d'assistance, d'éducation, de rééducation... une justice où la sanction pénale devait être tout-à-fait exceptionnelle, concluant que « **aujourd'hui des gens cherchent à revenir là-dessus et pourtant, c'est ça la justice !** ». Faisant référence à son travail à Valence, Pierre Truche se positionnait pour mettre en contact l'auteur et la victime, arguant que « **régler les litiges entre citoyens, c'est beaucoup plus important** »... peut-être... que les grands procès.

Ainsi, même si l'image de Pierre Truche est spontanément associée au procès Barbie, l'y réduire constituerait non seulement une injustice, voire un contresens. En effet, Pierre Truche aimait à rappeler que les procès extraordinaires doivent se traiter « **à l'ordinaire** » et que... en toute circonstance et quelle que soit l'affaire, il n'avait qu'un seul objectif : « **convaincre, convaincre, convaincre, faire impression sur la raison et non sur les sentiments** », en s'exprimant avec des mots compris de tous.

D'où pouvait bien lui venir une telle humilité dans sa posture... et sa prédilection pour la recherche d'une vérité débarrassée d'émotions parasites ? Peut-être, pour commencer, de la modestie de ses origines et de son parcours dénué d'ambition, mais marqué par un extraordinaire sens du devoir, de celui qui voulait d'abord agir pour le « **bien de la justice** ».

A l'instar d'un Saint-Exupéry – *quoi que d'une manière très différente* – Pierre Truche a probablement été marqué par ses vertes années. Il aimait l'école qui, disait-il, l'avait accueilli et lui avait offert une bourse... et de bons professeurs attentifs et bienveillants. Il adorait les mathématiques, dont il aurait voulu faire son métier, en les enseignant à son tour. Mais les études étaient trop longues et ses parents n'auraient pas pu les financer. Cette vocation a perduré pourtant puisque pendant ses études de droit, chaque matin il travaillait chez un expert-comptable et n'assistait aux cours qu'après-midi. De plus, Pierre Truche rapporte lui-même que sa formation mathématique l'a beaucoup aidé à exercer, de la façon dont il l'a fait. Clarté, simplicité, proximité et économie de mots. Il a aussi pratiqué ce que dans d'autres disciplines, on appelle la « **neutralité axiologique** ».

C'est ce qu'il résume dans la postface de son livre « *L'Anarchiste et son juge* » : « **Plutôt que de se proclamer sans cesse indépendant comme par exorcisme, il faut être lucide sur ses propres dépendances : envers soi-même, envers ses convictions personnelles qui, devenues préjugés, empêchent de juger.**

Se débarrasser de ses préjugés, de ses conditionnements, voilà une condition nécessaire, selon Pierre Truche pour – *je le cite* : « **faire son choix dans l'immobilité de son cœur et de son esprit.** »

Dès lors, comprendre de quoi nous sommes faits, est loin d'être une entreprise inutile. Pierre Truche était Lyonnais, fils d'un employé d'une entreprise de soierie. Avec sa famille, il avait traversé les années de guerre à Lyon et connu les privations, ainsi que les alertes et les descentes dans les caves. Chaque matin, en allant à l'école, il passait devant une loge maçonnique, au bout de la Rue du Parfait Silence, au fronton de laquelle il était écrit : « **Travaille, étudie, sois juste, bon, tolérant !** ». Cette phrase, il a confié qu'il l'avait toujours gardé en mémoire comme un leitmotiv inspirant.

Et puis, un matin d'août 1944, à la toute fin de la guerre – *du moins pour Lyon* – il y a eu cette tragédie à laquelle il a réchappé de peu. Rentrant du Parc de la Tête d'Or, il voit des gens rassemblés devant le groupe scolaire de la rue Tronchet, qui servait jusque-là d'hôpital militaire aux Allemands et que ces derniers venaient d'évacuer. Il y a du matériel et des vivres à récupérer pour les Français.

Une distribution générale a lieu, qui provoque vite un attroupement de 250 à 300 personnes. Essentiellement des femmes et des enfants, sans armes, ni comportement hostile. Le commandement allemand dépêche un détachement et les soldats ouvrent le feu sans sommation. Sur les civils. Causant des dizaines de morts. Aux premiers coups de feu, Pierre Truche et sa maman se mettent à courir, heureusement sans être touchés. Pendant la demi-heure qui suit, ils entendent derrière la porte où ils se sont réfugiés, qu'on achève les blessés.

Pierre Truche a donc eu, dès son plus jeune âge, une expérience concrète, personnelle et sensible de ce dont ont été capables les Occupants nazi, à l'égard des Lyonnais.

Pour ce qui est de sa carrière (*cela a été rappelé*), il a gravi les échelons pas à pas.

Si pour certaines de ces affectations, il a été nommé sans avoir été candidat, changer ne lui déplaisait pas. Ainsi qu'il l'a déclaré – *je cite* : « **si j'ai voulu changer tous les deux ans de service, c'est que je pense que la justice, il faut toute la connaître** ». Dans son cas, ce ne sont pas des paroles en l'air : des baux commerciaux aux pensions alimentaires non versées, en passant par les « factures sans vente », le banditisme marseillais, les fraudes au « lait mouillé » à Dijon, l'incendie du 5-7, le procès Barbie... il l'aura visitée presque de A à Z, la justice. Même sous le registre du syndicalisme, puisqu'après 1968, il a aussi adhéré et été actif au Syndicat de la Magistrature – *se faisant à l'époque traiter de « rouge » pour cela*.

En 1988, il a hésité à accepter le poste de procureur général qu'on lui proposait à Paris car il était très attaché à sa bonne ville de Lyon. Fidèle à sa vision, il y a fait avancer la médiation pénale. En 1992, il devint Procureur Général près la Cour de cassation. En 1996 Premier Président de la Cour de cassation – *alors qu'il n'était pas candidat*. A jamais le premier Lyonnais à occuper cette charge !

Lyonnais dans l'âme, d'ailleurs, il appréciait les intellectuels, la culture et les arts, plus particulièrement le théâtre et le cinéma, milieux dans lesquels il avait noué des amitiés. Avec notamment Bertrand Tavernier et Roger Planchon. A l'inverse, il fuyait les intrigues. Tous, dès lors, ont reconnu que sa carrière a été une carrière exclusivement due au mérite... susceptible de fournir un magnifique exemple de ce que doit être la République.

Enfin par ses engagements généreux et altruistes, pour les droits de l'Homme – *notamment à la CNCDH ...* par son soutien à la création du Musée-mémorial des enfants d'Izieu – *à laquelle il s'est dévoué* – Pierre Truche est aussi une magnifique incarnation de l'humanisme lyonnais, qu'il a fait rayonner comme personne. Aussi, à l'heure où certains souhaitent mettre à mal l'état de droit, s'enfermer dans la surenchère des sanctions et envisagent de remettre en cause l'indépendance des autorités administratives et de la justice... le souvenir de Pierre Truche doit continuer de nous aiguiller.

A Lyon comme ailleurs.

Je vous remercie.